



Le C.P.A.S. de LESSINES recrute :

Un logopède pour sa Maison de Repos - et de Soins (H/F/X)

MISSION

Le logopède à la Maison de repos et de soins travaille, à mi-temps, sous l'autorité du chef de nursing, de l'infirmier Chef et du directeur de la Maison de repos et de soins.

Il participe au processus de prise en charge d'un patient au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il évalue et intervient dans le but de maintenir ou d'améliorer la communication, le langage, la déglutition des résidents dont il a la charge.

Le logopède contribue à améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes qui souffrent de troubles du langage. Son objectif est de susciter le désir et le plaisir de lire et d'écrire, l'envie de s'exprimer et de communiquer, en fournissant des outils permettant à la personne de s'adapter à ses difficultés.

FONCTION

Activités professionnelles

Il établit une relation de confiance avec le patient

Il travaille sur prescription et tient donc compte des indications médicales dont il dispose sur son patient, ainsi que de son environnement socio-psychologique lors de la prise en charge.

Le logopède intervient dans le traitement des pathologies suivantes :

- Troubles de l'articulation (déformation des sons ou sigmatisme)
- Troubles de la voix (lésion des cordes vocales, extinction de voix)
- Troubles de la fluence (bégaiement)
- Troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie)
- Troubles de la parole et du langage d'origine neurologique (aphasie) ou développementale (dysphasie)
- Troubles du raisonnement logique et mathématique (dyscalculie)
- Troubles de l'audition (apprentissage de la lecture labiale chez les personnes Devenues sourdes, rééducation du langage dans les surdités acquises)
- Troubles de la communication dans un contexte de handicap avec mise en place d'un moyen de communication alternative et améliorée (gestes, symboles, pictogrammes, synthèse vocale, etc...)
- Troubles de la déglutition (dysphagie, troubles alimentaires)

Il identifie ces troubles et évalue les aptitudes de ses patients.

Il analyse les facteurs d'ordre organique (pathologies et dysfonctionnements physique et mentaux) ou d'ordre psychosocial à l'origine des difficultés de leurs patients.

Il élabore et met en œuvre des programmes pour compenser ces troubles.

Il pratique des exercices de rééducations.

Il contrôle l'évolution du patient.

Il évalue l'efficacité de l'intervention et ajuste les modalités de traitement si nécessaire.

Il utilise un appareillage spécifique.

Il informe et conseille le patient et/ou la famille si nécessaire.

Il travaille en collaboration avec médecins, psychologues, kinésithérapeutes.

Il rédige des rapports, participe à des réunions.
Il respecte la déontologie.
Il propose éventuellement des examens complémentaires (audiométriques, neurologiques, psychologiques, neuropsychologiques, ORL).
Il entretient et met à jour ses connaissances professionnelles.
Il travaille en équipe pluridisciplinaire.

Aptitudes d'emploi

- Posséder de bonnes connaissances en anatomie des organes de la phonation, de l'audition et de l'équilibre
- Maîtriser la langue française (orthographe) et les activités logico-mathématiques
- Disposer d'une diction irréprochable
- Goût pour les contacts humains
- Ecoute
- Calme et maîtrise
- Diplomatie
- Patience
- Persévérance
- Créativité
- Sens de l'observation
- Rigueur
- Capacité d'adaptation
- Remise en question

PROFIL

- Vous êtes titulaire du diplôme de baccalauréat en logopédie
- Vous acceptez de travailler occasionnellement en dehors des heures de prestations régulières.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant d'un état membre de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération suisse.
- 2) Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- 3) Jouir des droits civils et politiques.
- 4) Fournir un extrait récent du casier judiciaire.
- 5) Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- 6) Etre âgé de 18 ans au moins.
- 7) Etre porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées sous « Profil ».
- 8) Réussir un examen de recrutement.

La sélection s'effectuera en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps, sélection sur base des curriculums vitae reçus : seront sélectionnés les candidats présentant les diplômes et/ou les expériences professionnelles les plus pertinents.
- Dans un second temps, une épreuve orale aura lieu permettant de juger les connaissances théoriques et professionnelles relatives à la fonction, la motivation et l'adéquation au poste à pourvoir.

MODALITES CONTRACTUELLES

- Contrat de travail: Contrat de remplacement

- Régime de travail : mi-temps 19h/semaine
- Grade et échelle barémique : Bachelier spécifique Logopède, échelle IFIC 14
- Ancienneté reprise à 100% pour le secteur public et à hauteur de maximum 10 ans pour le secteur privé
- Assurance hospitalisation à un prix attractif
- Avantages financiers octroyés par l'adhésion du C.P.A.S. au Service social collectif (primes diverses, aides financières, réductions nombreuses via l'application Benefits @ work)
- Remboursement intégral des déplacements domicile/ lieu de travail en transport en commun
- Octroi d'une indemnité de 0,37 €/km pour les déplacements en bicyclette ou trottinette ;

Les candidatures devront être adressées à Monsieur le Président du C.P.A.S., Didier DELAUW, Rue des Quatre fils Aymon, 56 à 7860 LESSINES ou par mail à l'adresse job16@cpas-lessines.be.

Les candidatures devront être accompagnées des documents suivants :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie lisible du diplôme requis ;
- Extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- Composition de ménage.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service des ressources humaines du C.P.A.S. de Lessines : 068/27.04.46 ou auprès de l'infirmier chef coordinateur, Monsieur Stéphane Van Elsuwege au 068/27.04.44.

Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, sera écartée de la procédure de recrutement.